



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Chiffres des morts par étouffement en France

Question écrite n° 5379

Texte de la question

M. Emmanuel Blairy interroge M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur un enjeu de santé publique souvent sous-estimé : l'étouffement, qui entraîne chaque année un nombre significatif de décès en France. Selon Santé publique France, près de 3 500 personnes succombent chaque année à une obstruction des voies respiratoires, soit plus de 8 décès par jour. Les populations les plus vulnérables sont les personnes âgées, majoritairement touchées en raison de troubles de la déglutition ou de pathologies sous-jacentes et les jeunes enfants, pour qui l'étouffement reste une cause fréquente de mortalité accidentelle, notamment par ingestion de petits objets ou d'aliments inadaptés. Les principaux lieux concernés sont les domiciles, où se produisent la majorité des accidents domestiques et les établissements recevant du public (EHPAD, crèches, cantines scolaires, restaurants), où l'exposition au risque est élevée. Face à cette situation préoccupante, il apparaît indispensable de renforcer la prévention, la formation aux gestes de secours et la mise en place de dispositifs de sécurité innovants pour agir rapidement en cas d'urgence. Dans cette optique, il lui demande des données détaillées sur la mortalité par étouffement, avec une répartition par catégories d'âge et lieux de survenue, afin d'adapter les mesures de prévention et de protection à la réalité du terrain.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Blairy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5379

Rubrique : Mort et décès

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#), page 2001